RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE
FORMULAIRE DE CANDIDATURE

La Réserve communale de sécurité civile (RCSC), créée par délibération du Conseil municipal du 24 septembre 2026, a pour objet d'appuyer les services concourant à la sécurité civile : prévention des risques, soutien et assistance à la population, appui logistique et rétablissement des activités en cas de crise ou lors de grands rassemblements.
Elle repose sur le volontariat et le bénévolat (Loi du 13 août 2004).

Dossier à renvoyer à rcsc@ville-st-remy-chevreuse.fr

Vos coordonnées

Nom / Prénom	:	
Né(e) le	:	
Adresse	:	
Téléphone portable	:	
Courriel	:	

Votre situation

Je suis : ☐ en activité professionnelle ☐ fonctionnaire ☐ retraité(e) ☐ étudiant(e) ☐ sans emploi
Permis de conduire valide : ☐ Oui ☐ Non — Précisez : ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ E
Véhicule personnel : ☐ Oui ☐ Non

Vos compétences et expériences

Diplôme(s) de secourisme : ☐ Oui ☐ Non — Précisez : .....
Expérience sapeur-pompier, sécurité civile ou associatif : ☐ Oui ☐ Non — Précisez : .....
Langues étrangères ou Langue française des signes : .....
Autres compétences ou formations : .....

Déclaration sur l'honneur

☐ Je demande à faire acte de candidature pour intégrer la RCSC de Saint-Rémy-lès-Chevreuse en qualité de bénévole.

☐ Je suis informé(e) que ma candidature ne sera définitive qu'après examen de mon dossier, entretien individuel, et signature du contrat d'engagement.

☐ J'atteste sur l'honneur que mon état de santé est compatible avec les missions pouvant m'être confiées et que je ne fais l'objet d'aucune condamnation incompatible avec l'exercice de ces missions.

Fait à ....., le ..... / ..... / .....

Signature *(précédée de la mention « Lu et approuvé »)*

REUNION D'INFORMATION
Jeudi 21 janvier à 19h
Hôtel de ville (Salle du Conseil municipal)

Les informations recueillies sont traitées par la Ville de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, seule destinataire, pour la gestion des candidatures et des membres de la RCSC (intégration à l'annuaire opérationnel du Plan communal de sauvegarde). Elles sont conservées le temps de l'examen de votre candidature puis, en cas d'engagement, pendant toute sa durée. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation.